

Les familles du Sud Seine-et-Marne et de ses alentours doivent pouvoir accéder facilement et rapidement aux fournisseurs d'appareillage orthopédique pour équiper leur enfant en situation de handicap moteur.

La Fondation Ellen Poidatz veut mettre à leur disposition un pool d'orthoprothésistes compétents sur le site de rééducation de Saint-Fargeau.

**APPEL À CANDIDATURE
pour la
MISE A DISPOSITION DE LOCAUX D'APPAREILLAGE ORTHOPEDIQUE
au 1^{er} septembre 2021
DANS LE CADRE DU PROJET POPEP**

La Fondation Ellen Poidatz se démarque par sa capacité d'innovation sociale depuis son origine. Sa fondatrice n'a-t-elle pas bousculé en son temps la représentation du handicap en donnant aux enfants atteints de poliomyélite l'accès à une scolarité normale ? Depuis, la Fondation Ellen Poidatz s'est toujours postée à l'avant-garde des progrès médicaux, scientifiques et bien sûr sociaux.

La loi relative à "l'organisation et à la transformation du système de santé", votée en 2019 et qui traduit une partie des mesures du plan "Ma santé 2022", vise à une meilleure organisation des professionnels de santé pour remettre les patients au centre du système et garantir l'accès aux soins partout sur le territoire. Le projet régional de santé 2018-2022 reprend naturellement cet objectif de renforcer l'offre de soins pour les personnes en situation de handicap. A terme, il est prévu de poursuivre le maillage territorial pour faciliter l'accès aux soins pour toutes les personnes en situation de handicap sur le territoire francilien. Coordination, prise en compte des besoins spécifiques et adaptation des interventions permettront de faciliter et de renforcer le parcours de santé de ces personnes vulnérables. Mieux encore, le but est que le patient n'ait plus à chercher le professionnel de santé adéquat, ce qui relève du parcours du combattant pour une personne handicapée ; c'est bien aux professionnels de santé d'aller vers les patients, les plus fragiles en particulier.

Par ailleurs, ce sont les personnes handicapées qui ont le plus de mal à faire valoir le droit de tout patient du libre choix de son prestataire de santé (cf. art.D5232-6 du CSP) et à se prémunir des diverses formes de compéage (cf. art.R4127-23 du CSP).

Pour toutes ces raisons, la Fondation Ellen Poidatz a forgé le projet de créer sur le site de Saint-Fargeau le **Pool Ortho-Pro Ellen Poidatz**, un pool d'orthoprothésistes à proximité immédiate des patients et de leurs familles.

L'objectif est double :

- a) offrir aux familles des jeunes handicapés le choix du prestataire en appareillage orthopédique ;**
- b) faciliter et accélérer l'accès à cette prestation d'appareillage à la suite d'une consultation ou d'un bilan de rééducation.**

La Fondation Ellen Poidatz

En 1919, Ellen POIDATZ, elle-même paralysée et soignée à l'étranger, crée à Saint-Fargeau le premier centre en France dont l'objectif est de soigner et d'instruire les enfants paralysés. En 1922, l'association est reconnue d'utilité publique et devient la Fondation Ellen Poidatz.

En 1955, le ministère de la Santé Publique lui octroie l'agrément de Centre de Rééducation Fonctionnelle qui, après avoir accueilli des enfants atteints de poliomyélite, s'ouvre aux jeunes patients souffrant de scoliose handicapante, de maladies orthopédiques évolutives, ou nécessitant des soins de suite et de rééducation postopératoires. Par redéploiement de 40 lits d'hospitalisation, un IEM (Institut d'Education Motrice) est ouvert en 1989 sur le même site que le CRF pour accueillir des jeunes dont les atteintes locomotrices ne leur permettent pas de suivre une scolarité en milieu ordinaire.

Depuis cette date, d'autres redéploiements, créations ou fusions ont permis à la Fondation Ellen Poidatz de diversifier son offre de service sanitaire et médico-social. Aujourd'hui constituée de 29 centres, établissements et services, la Fondation Ellen Poidatz peut répondre à des besoins d'accompagnement de plus en plus diversifiés dans le champ du handicap. De la petite enfance avec le Centre de Rééducation Motrice pour Tout Petits (CRMTP) et les différents CAMSP de l'institution, comme celui du Petit d'Hom installé à Fontainebleau, Montereau et Provins, puis de l'enfance à l'adolescence avec l'IEM et les IME de l'Envolée, du Reverdi ou de la Sittelle, et jusqu'à la transition vers l'âge adulte en ESAT ou en foyer de vie, le patient a l'opportunité d'être accompagné de façon cohérente et coordonnée.

La Fondation Ellen Poidatz promeut et soutient une dynamique forte d'innovations, tant sur les plans organisationnel et technique que technologique, avec la volonté de s'adapter constamment à l'évolution de l'environnement et des besoins des personnes handicapées, et ce, dans une démarche permanente d'amélioration de la qualité des prestations proposées.

Le site de Saint-Fargeau

Le site de Saint-Fargeau de la Fondation Ellen Poidatz comprend un CRF doté d'un service d'appareillage interne, et un IEM.

- **Le centre de rééducation fonctionnelle pédiatrique** (établissement de santé SSR) comprend 60 lits et 5 places pour accueillir des patients de 18 mois à 25 ans atteints d'affections orthopédiques, urologiques, neuromusculaires ou cérébrales. Ils y suivent un parcours de rééducation ou de réadaptation personnalisé, selon le projet thérapeutique défini individuellement pour chacun d'eux, dans l'une des deux unités d'hospitalisation complète, ou dans l'unité d'hôpital de jour ou encore sur le pôle de consultations spécialisées en médecine physique et réadaptation, chirurgie orthopédique et médecine du sport adapté.

Partenaire d'expertise, le CRF travaille en amont, en étroite coopération avec les hôpitaux pédiatriques parisiens, en particulier les Hôpitaux Necker-Enfants-Malades et Armand-Trousseau. Cinq chirurgiens orthopédistes viennent consulter plusieurs fois par mois au CRF (610 consultations en 2019). En aval, trois des six médecins titulaires du CRF interviennent au sein de plusieurs établissements médico-sociaux (IME, CAMPS, SESSAD), majoritairement du département de Seine-et-Marne mais aussi de l'Essonne.

La file active du CRF en hospitalisation complète est de 227 patients. En hospitalisation de jour, elle s'élève à 550 patients.

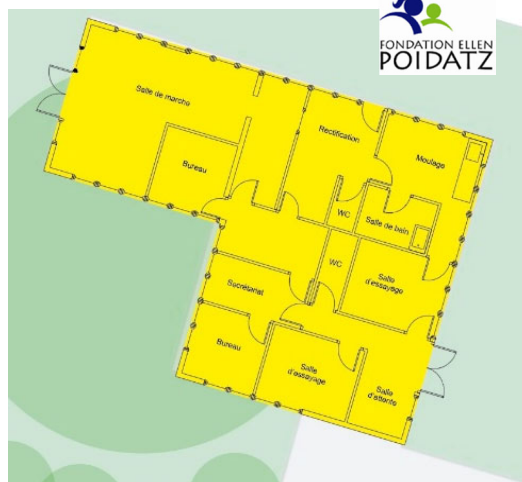
Le CRF est doté d'un **service d'appareillage interne** dont l'atelier de fabrication a été installé dans un pavillon indépendant dédié à cet effet. Le CRF est ainsi en mesure d'appareiller, sur site, tout au long de leur rééducation, les patients hospitalisés. Ce service interne externalise les appareillages les plus lourds comme les pelvipédiens, les corsets garchois ou les grands appareillages de marche, qui sont de plus en plus nombreux compte tenu du nombre de plus en plus élevé d'enfants polyhandicapés hospitalisés au CRF.

Un deuxième pavillon a été élevé à côté de l'atelier d'appareillage interne pour permettre à un prestataire extérieur de recevoir des patients et procéder aux essayages et aux diverses étapes de fabrication d'orthoprothèses. Ces locaux seront rénovés pendant l'été 2021.

- **L'institut d'éducation motrice** (établissement médico-social) accueille 62 enfants et adolescents porteurs de handicap moteur avec ou sans troubles associés. Le médecin pédiatre de l'IEM a prescrit 137 appareillages en 2020 dont 9 corsets, 21 corset-sièges, 18 grands appareillages de marche et 10 pelvipédiens. En 2019, sur les 126 appareillages prescrits, on compte 13 corsets, 22 corset-sièges, 26 GAM et 5 pelvipédiens.

Une offre d'appareillage de proximité : le Pool Ortho-Pro Ellen Poidatz (le POPEP)

Les orthoprothésistes qui rejoindront le Pool Ortho-Pro Ellen Poidatz, dit le POPEP, auront à leur disposition un pavillon dédié au milieu du parc de plus de 5 ha du site de Saint-Fargeau. C'est l'opportunité d'approfondir son expertise au contact de prescripteurs, de rééducateurs et de confrères in situ. C'est surtout la certitude de rassurer l'utilisateur qui sait qu'il bénéficiera des regards croisés des différents spécialistes qui l'accompagnent dans sa réadaptation, en qui il a déjà mis sa confiance pour la plupart, et qui viennent à lui.



A) Une offre de service spécialisé au plus près des usagers

Dans un local adapté et rénové, l'orthoprothésiste pourra se concentrer sur les étapes capitales du processus d'appareillage:

➡ le moulage ➡ l'essayage ➡ l'adaptation ➡ la livraison

autant d'étapes nécessaires qui contraignent le patient ou la personne handicapée à se déplacer, souvent, et parfois de loin.

A chacune de ces étapes, se noue entre l'orthoprothésiste et l'utilisateur un lien de collaboration précieux jusqu'à ce que le meilleur confort possible soit obtenu. Pour les enfants et les adolescents qui sont suivis en ambulatoire au CRF ou accueillis à l'IEM, c'est leur offrir la tranquillité de ne pas avoir à se déplacer et d'être entourés de leur médecin MPR, de leur pédiatre, de leur chirurgien ou encore de leur rééducateur.

Il n'y aura pas d'outil de production à disposition du POPEP : les orthèses, les appareillages de positionnement ou de correction, et le cas échéant les prothèses, seront fabriqués dans les ateliers des entreprises d'appareillage. Le développement des nouvelles technologies, le degré de concentration et l'internationalisation du marché de l'appareillage ont conduit la Fondation Ellen Poidatz à faire ce choix qui correspond aux évolutions actuelles du secteur.

B) Une mise à disposition modulable d'un pavillon de 150 m²

Faire partie du POPEP, c'est convenir au préalable de la manière dont l'entreprise prestataire souhaite organiser et moduler l'activité d'un ou plusieurs de ses orthoprothésistes, sachant que la fabrication proprement dite des appareillages se fera dans les ateliers de l'entreprise. D'une surface utile totale de 151 m², les locaux mis à disposition comprennent :

- ✓ 2 salles d'attente,
- ✓ 2 salles de moulage,
- ✓ 2 salles d'essayage/de marche,
- ✓ 2 salles d'adaptation,
- ✓ 2 sanitaires,
- ✓ 2 bureaux.

Comme le montre l'exemple d'agencement ci-contre, les locaux peuvent donc être mis à disposition de plusieurs prestataires, selon différentes formules:

- en termes de surfaces : la totalité des 151 m² pour plusieurs appareilleurs d'une même entreprise ou bien deux espaces de 75 m², parfaitement indépendants, qui autorisent la mise à disposition des locaux à deux entreprises différentes le même jour ;

- en termes d'emploi du temps : par demi-journées ou journées complètes (samedi compris le cas échéant), un à plusieurs jours fixes par semaine.



Le montant de la mise à disposition des locaux est fonction de la surface occupée et du nombre hebdomadaire de jours et/ou de demi-journées de présence sur site.

| GRILLE TARIFAIRE INDICATIVE A L'ANNEE NON EXHAUSTIVE | | | | | | | | |
|--|------------|------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| TARIF ANNUUEL HT | 1j/semaine | 2j/semaine | 3j/semaine | 1½j/semaine | 2½j/semaine | 3½j/semaine | 4½j/semaine | 5½j/semaine |
| 151 M ² | 6 807 € | 13 273 € | 19 399 € | 3 429 € | 7 202 € | 10 802 € | 14 403 € | 18 004 € |
| 75 M ² | 3 403 € | 6 637 € | 9 700 € | 1 766 € | 3 709 € | 5 563 € | 7 418 € | 9 272 € |

Le tarif inclut les services suivants :

- ✓ ameublement et équipement de l'espace mis à disposition;
- ✓ accès au parcours de marche extérieur ;
- ✓ disponibilité du coin café ;
- ✓ usage de la salle de restauration du site de Saint Fargeau;
- ✓ disponibilité de places de parking à l'extérieur du périmètre clôturé ;
- ✓ service courrier ;
- ✓ chauffage et électricité des espaces assignés et des parties communes ;
- ✓ fourniture d'eau sur les espaces assignés et les parties communes ;
- ✓ approvisionnement de câblage structuré en fibre optique ;
- ✓ éclairage et propreté des zones communes et des zones extérieures ;
- ✓ entretien ordinaire des espaces assignés et des parties communes ;
- ✓ traitement des déchets des zones communes ;
- ✓ service de surveillance 24h/24 - 7j/7.

Partenariats recherchés

La Fondation Ellen Poidatz souhaite mettre les locaux du POPEP à disposition de plusieurs entreprises d'appareillages orthopédiques afin que l'utilisateur ait le choix de son prestataire.

Ces entreprises seront établies depuis au moins 3 ans à partir de la date de participation au présent appel d'offre.

Elles pourront se prévaloir d'un projet d'entreprise innovant et sauront démontrer en quoi elles partagent les valeurs de la Fondation Ellen Poidatz.

Les orthoprothésistes, qui tous diplômés et expérimentés rejoindront le POPEP, auront à cœur de placer le patient ou l'utilisateur au centre de leurs recherches et de leurs prestations en conjuguant performance avec confort, expertise technique avec respect de la personne, nouvelle technologie avec projet de vie.

La Fondation Ellen Poidatz ne souhaite pas que la fabrication des appareillages soit effectuée dans ses locaux. Toute demande en ce sens ne sera pas prise en considération sauf argumentaire spécifique détaillé.

Procédure de candidature au POPEP

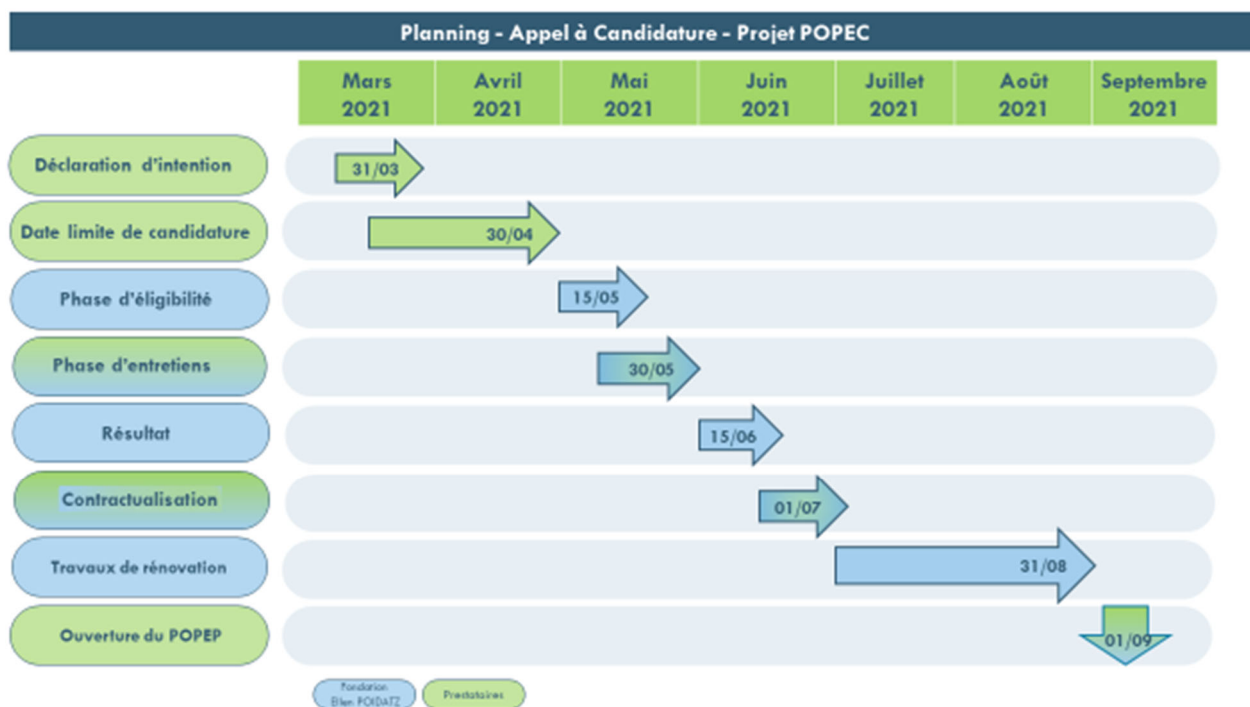
Pour présenter sa candidature au Pool Ortho-Pro Ellen Poidatz :

- a) Adresser une déclaration d'intention par courriel avant le 31 mars 2021 fin de manifester votre intérêt pour la mise à disposition de locaux.
- b) Transmettre le dossier de candidature complet, constitué des pièces suivantes :
 - b.1) le questionnaire de candidature dûment rempli ;
 - b.2) la description et brève histoire de l'établissement qui utilisera les locaux du POPEP ;
 - b.3) une synthèse du projet d'entreprise ;
 - b.4) les 3 derniers bilans et comptes d'exploitation ;
 - b.5) le CV et le numéro ADELI de chaque orthoprothésiste, pressenti pour travailler sur le POPEP ;
 - b.6) le cas échéant, la composition de l'équipe qui interviendrait sur le POPEP ;
 - b.7) la politique RSE et Développement Durable de l'entreprise
 - b.8) les certifications et agréments le cas échéant.
- c) Les échanges et les transmissions de documents se feront uniquement par courriel à l'adresse contactCRF@fondationpoidatz.com.
- d) La date limite d'envoi du dossier de candidature est fixée au 30 avril 2021.

L'étude des candidatures sera articulée en deux phases :

- une première phase d'éligibilité sur dossier qui se déroulera sur la première quinzaine de mai 2021 ;
- une seconde phase de rencontre la quinzaine suivante entre les équipes candidates et le comité d'évaluation.

Chaque entreprise d'appareillage candidate sera informée des conclusions de cet appel à candidature au cours de la première quinzaine de juin. Les entreprises éligibles devront confirmer par écrit leur acceptation dans un délai maximum de 5 jours ouvrables après la communication d'éligibilité.



Autres dispositions

Les appareilleurs qui intégreront le POPEP s'engagent à :

- ✓ conclure un contrat de mise à disposition de locaux avec la Fondation Ellen Poidatz selon les modalités d'occupation convenues au préalable entre les parties;
- ✓ tenir une réunion annuelle de bilan et perspective avec la Fondation Ellen Poidatz ;
- ✓ utiliser les espaces de manière continue sur une première période de 3 ans au terme desquels le contrat pourra être renouvelé chaque année;
- ✓ installer une signalétique de leur entreprise à visibilité égale de celle de leurs confrères ;
- ✓ assurer la visibilité du logo POPEP à l'occasion de manifestations professionnelles et de communication d'image (journaux, congrès), y compris toutes les formes de communication digitale (ex. site Internet de l'entreprise, réseaux sociaux, forum, etc.).

La Fondation Ellen Poidatz s'engage à :

- ✓ rénover les locaux mis à disposition pendant l'été 2021

ENTREPRISE D'APPAREILLAGE

Nom de l'entreprise

Statut juridique

SIREN

Adresse postale

Site internet

Date de création

Effectifs en ETP

Pourcentage du CA en pédiatrie

Principaux clients institutionnels

client 1

client 2

client 3

Etes-vous filiale d'un groupe ?

si oui, lequel ?

depuis quand ?

adresse postale

site internet

ETABLISSEMENT CANDIDAT A LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DU POPEP

Nom de l'établissement

SIRET

Adresse postale

Site internet

Date de création

Effectifs en ETP

Taux de turnover

Principaux clients institutionnels

client 1

client 2

client 3

ATELIER(S) DE FABRICATION

Où se situent vos ateliers ?

lieu 1 (ville/CP)

lieu 2 (ville/CP)

lieu 3 (ville/CP)

Techniques de fabrication utilisées

technique 1

technique 2

technique 3

Types d'articulation utilisés

type 1

type 2

type 3

autre

NOMBRE D'APPAREILLAGES PEDIATRIQUES REALISES

2018

2019

2020

Orthèses crurales:

Orthèses suro-pédieuses:

diurnes

nocturnes

évolutive

articulées

type Tamarack

ESR

releveur

Orthèses cruro-pédieuses:

diurnes

nocturnes

à cadran

Orthèses pelvi-pédieuses:

diurnes

nocturnes

Grand appareillage de marche:

Corsets:

maintien

| | | | |
|---|--------------------|---------------------|--|
| anticyphose | | | |
| munster | | | |
| scoliose nocturne | | | |
| milwaukee | | | |
| garchois | | | |
| TLSO | | | |
| garchois | | | |
| siège | | | |
| Casques: | | | |
| Orthèses des membres supérieurs: | | | |
| Prothèses: | | | |
| tibiale | | | |
| fémorale | | | |
| de pied | | | |
| Autres: | | | |
| | | | |
| | | | |
| DELAIS (en jours) | FABRICATION | MODIFICATION | |
| Orthèses crurales: | | | |
| Orthèses suro-pédieuses: | | | |
| diurnes | | | |
| nocturnes | | | |
| évolutive | | | |
| articulées | | | |
| type Tamarack | | | |
| ESR | | | |
| releveur | | | |
| Orthèses cruro-pédieuses: | | | |
| diurnes | | | |
| nocturnes | | | |
| à cadran | | | |
| Orthèses pelvi-pédieuses: | | | |
| diurnes | | | |
| nocturnes | | | |
| Grand appareillage de marche: | | | |
| Corsets: | | | |
| maintien | | | |

| | | |
|---|--|--|
| anticyphose | | |
| munster | | |
| scoliose nocturne | | |
| milwaukee | | |
| garchois | | |
| TLSO | | |
| garchois | | |
| siège | | |
| Casques: | | |
| Orthèses des membres supérieurs: | | |
| Prothèses: | | |
| tibiale | | |
| fémorale | | |
| de pied | | |
| Autres: | | |
| | | |
| | | |

CRITERES DE RECRUTEMENT DE VOS COLLABORATEURS

| | |
|-----------------------------|--|
| Orthoprothésiste | |
| Technicien d'atelier | |
| Chef d'atelier | |

CONDITIONS COMMERCIALES FAITES A VOS CLIENTS INSTITUTIONNELS

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

NOMBRE D'INTERVENTIONS SOUHAITEES SUR LE POPEP PAR SEMAINE

| | |
|----------------------|--|
| Jours | |
| Demi-journées | |

ESPACE SOUHAITE

| | |
|---------------|--|
| Entier | |
| Moitié | |

AUTRES SOUHAITS

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|